

0 0 0 0 0 0 9

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° ___/MINEFOP/ SG/DFOP/BOEC DU ___

01 JUL 2020

portant ouverture d'un concours d'entrée dans les Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères (SAR-SM) au titre de l'année de formation 2020-2021.

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMMUNIQUE :

Un concours est ouvert pour l'entrée en première année dans les Sections Artisanales et Rurales et Sections Ménagères (SAR-SM) au titre de l'année de formation 2020-2021 dans les spécialités ci-après :

I. SPECIALITES ET NIVEAUX REQUIS

N°	Spécialités	Niveau requis
1.	Agriculture	CEP
2.	Apiculture	CEP
3.	Carrelage	CEP
4.	Construction en Ouvrage Métallique	CEP
5.	Couture	CEP
6.	Décoration	CEP
7.	Economie Sociale et Familiale	CEP
8.	Esthétique-cosmétique	CEP
9.	Elevage	CEP
10.	Electricité automobile	CEP
11.	Electricité industrielle	CEP
12.	Electricité Bâtiment	CEP
13.	Hévéaculture	CEP
14.	Hôtellerie-restauration	CEP
15.	Maçonnerie	CEP
16.	Maintenance informatique	CEP
17.	Mécanique	CEP
18.	Menuiserie	CEP
19.	Pêche	CEP
20.	Pisciculture	CEP
21.	Plomberie Installation Sanitaire	CEP
22.	Poterie	CEP
23.	Secrétariat Bureautique	CEP
24.	Secrétariat Comptable	CEP
25.	Stylisme-modélisme	CEP

II. CONDITIONS A REMPLIR

Peuvent faire acte de candidature, tous les camerounais des deux sexes âgés d'au moins quatorze (14) ans ayant le niveau d'au moins le Certificat d'Etudes Primaire (CEP).

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature complets, déposés au plus tard le **14 août 2020 à 15 heures 30 minutes**, seront reçus dans les Délégations Régionales et Départementales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dans les Sections Artisanales et Rurales et Sections Ménagères (SAR-SM) choisies.

Lesdits dossiers comprennent les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à retirer gratuitement auprès des Délégations Régionales et départementales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans les Sections Artisanales et Rurales et Sections Ménagères (SAR-SM) et téléchargeable en ligne à l'adresse : www.minefop.gov.cm et sur la page Facebook du MINEFOP. La fiche d'inscription sera timbrée par les services du Ministère des Finances commis à cet effet, dans les Délégations Régionales et départementales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au moment du dépôt du dossier ;
- une photocopie de l'acte de naissance ;
- une photocopie du diplôme requis et du Certificat de scolarité justifiant de deux (02) années d'études secondaires ;
- un certificat de vaccination ;
- un récépissé de versement de la somme de deux mille (2 000) FCFA au titre des droits d'inscription au concours délivré par l'autorité ayant réceptionné le dossier de candidature. Aucune autre forme de paiement n'est acceptée ;
- trois (03) photos d'identité récentes, format 4x4 couleur dont deux (02) à agraffer sur la fiche de candidature ;
- une enveloppe A4 portant l'adresse complète du candidat.

IV. CALENDRIER

ACTIVITES	PERIODES
Date limite d'inscription	14 août 2020
Publication des listes des candidats autorisés à concourir	19 août 2020
Date de concours	25 août 2020
Date de correction des épreuves	27 août 2020
Délibération	31 août 2020
Publication des résultats	15 septembre 2020

V. DEROULEMENT DE L'EPREUVE PSYCHOTECHNIQUE :

DATE	EPREUVE	HORAIRE	DURÉE
Mardi 25 août 2020	Epreuve Psychotechnique	8h00 – 10h00	2 heures

Les candidats composeront dans les SAR-SM choisies.

AMPLIATIONS :

- SG-PM
- Toutes les DREFOP et DDEFOP
- Directeurs SAR-SM
- Chrono/Archives

